

## Communiqué de presse

Le 30 juin 2009



### **Création d'une carte professionnelle nationale pour tous les chefs d'entreprises artisanales**

Les Chambres de métiers et de l'artisanat ont pris l'initiative de créer une carte professionnelle nationale pour tous les chefs d'entreprises artisanales et les conjoints collaborateurs inscrits au répertoire des métiers. Renouvelée chaque année, la carte professionnelle apporte aux consommateurs la garantie de la compétence et du professionnalisme de l'artisan. En cours de distribution par les CMA, la carte professionnelle sera remise à 920 000 chefs d'entreprises.

L'utilisation d'une carte professionnelle ayant été testée avec succès par plusieurs chambres départementales, la généralisation de la carte à tout le territoire national suscite une forte mobilisation des chambres de métiers et de l'artisanat.

#### **Un signe de reconnaissance**

Au verso de la carte figurent le nom, l'adresse, l'activité, l'ancienneté et le numéro d'immatriculation de son possesseur. A lui de la personnaliser avec une photo d'identité. Au recto, apparaît éventuellement son titre d'Artisan (A bleu) ou de Maître-artisan (A rouge).

Les gains pour le consommateur :

- offrir la preuve qu'il est un vrai professionnel, identifié car immatriculé au répertoire des métiers, avec des coordonnées précises, reconnu pour son savoir-faire et sa compétence ;

Les gains pour l'artisan :

- faire la différence dans ses démarches commerciales avec les non-professionnels, prouver son appartenance à la Première entreprise de France et bénéficier de toutes les informations et accompagnements rendus indispensables par l'évolution de la société et des marchés.

Les chambres de métiers et de l'artisanat s'engagent à ce que la carte professionnelle des chefs d'entreprises artisanales devienne, pour le consommateur, un label qui porte les valeurs de l'artisanat : travail bien fait, compétence, passion du métier, innovation, fidélité à une tradition.

Les chambres de métiers et de l'artisanat s'engagent à ce que la carte professionnelle des chefs d'entreprises artisanales devienne, pour le consommateur, un label qui porte les valeurs de l'artisanat : travail bien fait, compétence, passion du métier, innovation, fidélité à une tradition.

**Contact presse**

APCM : Elisabeth de Dieuleveult

01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00 - [dieuleveult@apcm.fr](mailto:dieuleveult@apcm.fr)

Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM)

12 avenue Marceau - 75008 Paris

[www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)

CMA33 : Contact : Ludovic Groult

Responsable communication

T : 05 56 999 134

M : 06 81 31 67 73